

Motion DGH

Nous, Personnel Enseignant et d'Education du collège les Molières, reconnaissons la qualité du travail effectué par l'équipe de direction pour répartir les moyens alloués.

Cependant, nous regrettons que la dotation attribuée à notre établissement pour son fonctionnement sur l'année 2021-2022 soit en baisse de 7h30, malgré une structure équivalente à celle de l'année scolaire en cours, à savoir 27 classes. De plus, nous déplorons une augmentation de 6 heures des HSA.

Cette dotation ne permet pas d'avoir des conditions d'études satisfaisantes pour les élèves. Elle alourdit la charge de travail des personnels qui se voient attribuer encore davantage d'heures supplémentaires face à des effectifs de classe toujours plus chargés, plus de 29 élèves prévus par classe sur au moins 3 niveaux. Nous réfutons l'effectif prévisionnel pour le niveau 4° de 180 élèves, il nous apparaît sous-estimé et implique pour ce niveau, des classes dont l'effectif sera supérieur ou égal à 30.

Nous demandons donc à ce que notre dotation soit abondée d'au moins 7h30 en heures poste.